



Réunion du 18 mars 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67  
Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83  
Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUD 06 12 56 53 43  
Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26  
Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96  
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28  
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### INFO ARBITRES

**Messieurs les arbitres, vous pouvez trouver la correction du questionnaire annuel « arbitre saison 2018 – 2019 » dans la rubrique « actualité arbitrage ».**

### INFORMATION STAGE ARBITRES D4 (SECTEUR SUD)

La CDA informe tous les arbitres D4 (secteur Sud) qu'ils sont convoqués à un stage OBLIGATOIRE qui se déroulera le **samedi 23 mars, de 8h30 à 12h30, au District de la Loire.**

Prévoir le nécessaire pour prendre des notes.

### RENDEZ-VOUS A 8H15 DERNIER DELAI AU DISTRICT

**Merci de bien vouloir prendre vos dispositions auprès de vos employeurs ou autres, afin de vous rendre disponibles pour ce stage.**

### RAPPEL A TOUS LES ARBITRES : LOI 4

Nous tenons à vous rappeler que le port du sous pull sous le maillot (équipement des joueurs) doit se faire conformément aux lois du jeu. Tout joueur portant un maillot à manches courtes, avec un sous pull, doit avoir les manches du sous pull de la couleur prédominante des manches du maillot.

**Il est rappelé que les « sous-shorts », de couleur différente que le short, sont INTERDITS (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants, pour les arbitres comme pour les joueurs.**

### LIVRE SUR LES LOIS DU JEU

Messieurs les arbitres, si vous souhaitez acquérir le livre sur les « lois du jeu », il est disponible à la Commission des Arbitres du District de la Loire, au prix de 28 €. Prière de faire un chèque à l'ordre du District de la Loire.

### COURRIERS REÇUS

M. BENADA Abdelghani : lu, noté.  
M. LOUVETON Didier : courrier concernant votre absence au match du 9 mars.  
Feurs : demande d'arbitres pour le match de Coupe Valeyre/Léger  
M. ABACCI Mohamed : indisponibilité le vendredi 15 mars pour le stage à Andrézieux.



M. BENCHIKH Racim : changement des coordonnées.  
Saint Chamond : demande d'arbitre pour le 24 mars en Féminines D2 : le nécessaire a été fait.  
M. DUCHEZ Thierry : lu, noté.

#### INDISPONIBILITE

M. KAYA Ismail : 30 jours, à partir du 12 mars.

#### CONVOCATION ARBITRE

M. OUDIN Stéphane : ne pouvant pas vous joindre au téléphone, ni par Mail, vous êtes priés de prendre contact de toute urgence avec la Commission de Discipline.

#### AVIS IMPORTANT

##### **DEMATÉRIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE**

Les arbitres ont dorénavant la possibilité de saisir leurs rapports en ligne en se connectant sur « Mon Espace FFF ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « Accéder à Mon Espace Officiel »

- L'accès se fait depuis la rubrique « Accès Spécifiques » :

\* Pour les Arbitres :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir

- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « Mes rapports d'arbitrage », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les boutons :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable

- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances

#### MODIFICATIONS AUX DESIGNATIONS

##### VENDREDI 22 MARS

##### **Foot Loisir : Championnat**

FIRMINY FAURE - MARREL : **M. BOUAZIZ Adelghani**, au lieu de M. M'BALA G.

##### SAMEDI 23 MARS

##### **Foot Loisir : Championnat**

BALDOMERIEN - ST PRIEST EN JAREZ : **M. HERNANDEZ Pascal** au lieu de M. BOUAZIZ A.

AB TERRENOIRE - CHATEAUNEUF : **M. M'BALA Guillaume** au lieu de M. HERNANDEZ P.

COUZAN - ST SIXTE : **M. BESSAA Faissal** au lieu de M. BOUKHARI Y.

VEAUCHE - BONSON : **M. GUIZANI Mikael** au lieu de M. BOYER S.

RIC. CROIX DE L'ORME - MONTROND : **M. BOYER Stéphane** au lieu de M. GUIZANI M.

PERIGNEUX - BOEN TRELINS : **M. ZEROUAL Mohamed** au lieu de M. MOULEYRE B.

ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE - ST ROMAIN LA SEAUVE : **M. MICOL Ghislain** au lieu de M. MOHAMED N.